

parasitaire. En présence de ces résultats doit-on considérer ces affections comme des maladies parasitaires, je n'hésite pas à répondre par la négation : le cryptogame n'est là que comme accessoire, c'est un produit qui peut être le résultat de la décomposition de certains produits morbides, ou bien un parasite surajouté tout à fait accidentel et qui ne joue aucun rôle dans la genèse de la maladie. Je suis tenté d'en dire autant de l'éléphantiasis des Grecs, maladie dans laquelle on a trouvé récemment la présence d'un micro-organisme particulier; je ne conteste pas son existence, mais son rôle n'est pas encore assez bien déterminé pour qu'on puisse actuellement ranger la lèpre parmi les maladies parasitaires et, au moins provisoirement, je continuerai à la placer dans la classe des maladies diathésiques.

#### 1° Favus.

*Définition.* — Le mot latin *favus* veut dire rayon, gâteau de miel, cellule hexagone dans laquelle les abeilles font leur miel; en pathologie il s'applique à une maladie cutanée caractérisée extérieurement par des croûtes jaunâtres présentant des enfoncements en forme de cupules ou de godets, lesquels se rapprochent de l'apparence d'un gâteau de miel. La même maladie a été désignée sous le nom latin de *tinea* (*tinea vera* Lorry), par les expressions de *teigne*, de *teigne faveuse*, de *porrigo* (Willan et Bateman); le nom de *favus* ou de *teigne faveuse* est celui qu'on emploie presque exclusivement aujourd'hui pour indiquer une maladie cutanée contagieuse, siégeant principalement au cuir chevelu, mais pouvant affecter toutes les régions, caractérisée par des croûtes affectant dans leur origine une couleur jaune, par une disposition en godets et amenant une modification profonde des cheveux et des poils, et même leur chute,

laquelle maladie est due à la présence, dans certains éléments de la peau, d'un cryptogame particulier, qu'on appelle en histoire naturelle *Achorion Schænleinii*.

*Historique.* — La teigne faveuse paraît avoir été inconnue des médecins grecs et latins, qui l'ont confondue avec les achores et les autres éruptions du cuir chevelu; ce sont les médecins arabes qui paraissent l'avoir notée pour la première fois comme une maladie distincte. Avicenne, Rhazes, Avenzoar, Haly Abbas, l'ont décrite sous les noms de *sahafati*, *safathin*, *albathin*. De ces deux dernières expressions, suivant Lorry (1), on a emprunté plus tard la dernière syllabe pour faire les mots *thin*, *tineum*, *tinea*. C'est en effet sous le nom de *tinea* (en français teigne) que nous voyons la maladie qui nous occupe désignée par Gordon, Arnaud de Villeneuve, Guy de Chauliac, Ambroise Paré et plus tard par Lorry. Mais, tout en donnant dans leurs descriptions les principaux caractères de la teigne faveuse, savoir la couleur jaune des croûtes, la disposition en godets, l'odeur spéciale, tous ces anciens auteurs, à l'exception de Lorry, ont confondu cette maladie avec les autres affections du cuir chevelu, et particulièrement avec le pityriasis, l'eczéma et l'impétigo, et cette confusion était telle, qu'en 1714 Turner proposait de diviser les maladies chroniques de la peau, suivant leur siège, en deux grandes classes, celles du corps étant comprises sous le nom commun de darts, celles du cuir chevelu étant réunies sous le nom de teignes. Cette confusion entre la teigne faveuse, la vraie teigne (*tinea vera* de Lorry) et les autres maladies de la tête ne fut pas évitée par Alibert (2), ni même par Willan et Bateman (3). Willan, trouvant avec raison que

(1) Lorry, *De morbis cutaneis*. Parisii, 1777, p. 455.

(2) Alibert, *Monographie des dermatoses*. Paris, 1832.

(3) Bateman, *Practical Synopsis of cutaneous Diseases according to the arrangement of Willan*. London, 1813; 7<sup>th</sup> edit., 1829.

le terme de teigne était devenu trop vague, lui substitua le mot *porrigo*, de *porrigere*, étendre, et admit deux variétés, le *porrigo favosa* et le *porrigo scutulata*, cette dernière variété se rapportant bien plutôt à l'herpès tonsurant (*ringworm* des Anglais) qu'au vrai favus. Bateman, désirant être plus complet que son maître et admettant comme lui le nom de *porrigo* pour remplacer celui de teigne, divisa cette maladie en six variétés : 1° le *porrigo larvalis*, 2° le *P. furfurans*, 3° le *P. lupinosa*, 4° le *P. scutulata*, 5° le *P. decalvans* et 6° enfin le *P. favosa*; la troisième et la sixième variété appartiennent seules au favus, les autres doivent être rapportées à l'impétigo, au pityriasis, à l'herpès tonsurant et à la pelade. En outre Willan et Bateman, dans un intérêt de classification systématique, avaient supposé dans toutes les variétés de *porrigo* l'existence initiale de pustules qui ne se trouvent pas nécessairement dans le favus et qui n'y constituent qu'une complication accidentelle, et ils avaient placé cette maladie dans l'ordre des éruptions pustuleuses, à côté de l'impétigo et de la variole.

Malgré ces défauts pratiques, les opinions de Willan et de Bateman avaient prévalu en Angleterre et sur le continent, et elles étaient professées en France par Bielt, par Cazenave, par Gibert et par Devergie, lorsque survint une découverte scientifique qui devait jeter un jour tout nouveau sur la nature et sur le traitement du favus. En 1839, Schœnlein découvre, dans les croûtes du favus, la présence d'un végétal particulier auquel il donne le nom d'*oidium*, dénomination qui plus tard fut changée en celle d'*achorion Schœnleinii*, à l'instigation des professeurs Link et Remak, afin de perpétuer le nom du savant qui l'avait observé le premier. De la découverte du cryptogame du favus à l'idée que ce végétal était la cause de la teigne, il n'y avait qu'un pas; il fut bientôt franchi, et, grâce aux travaux de Remak, de

Gruby, de Charles Robin (1), de Montagne, de Bazin, le favus fut considéré comme une maladie parasitaire au même titre que la gale et le prurigo pédiculaire. Parmi les savants et les médecins qui contribuèrent à propager et à faire adopter définitivement cette opinion de la nature parasitaire du favus, je dois placer en première ligne mon collègue Bazin (2), lequel démontra la présence de l'achorion, non seulement dans les croûtes du favus, mais encore dans le bulbe et dans la substance propre du cheveu, qui établit, par des observations cliniques et par des expériences variées, que le parasite était bien la cause unique du favus, et surtout qui eut le mérite d'instituer un traitement rationnel et scientifique de la teigne, dont la curation avait été jusque-là abandonnée à des empiriques employant des moyens secrets ou des pratiques douloureuses, dont le succès était loin d'être constant. Grâce à la découverte de Schœnlein, grâce aux travaux des médecins que nous venons de citer, l'histoire nosographique du favus est très facile à faire aujourd'hui, et la découverte de la nature parasitaire de cette affection est venue éclairer, comme nous le verrons plus tard, presque toutes les questions qui se rapportent à son développement, à son étiologie et à son traitement.

*Espèces et variétés du favus.* — Presque tous les auteurs admettent plusieurs divisions dans la teigne, ce qui tient à la confusion qui a longtemps régné entre le favus et d'autres maladies du cuir chevelu. Je n'ai pas à les indiquer ici; je dois mentionner seulement l'opinion de Bazin, qui décrit trois variétés distinctes de favus : 1° le

(1) Ch. Robin, *Des végétaux qui croissent sur les animaux vivants* (thèse de botanique pour le doctorat ès sciences naturelles). Paris, 1847. — *Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux vivants*. Paris, 1853, avec planches.

(2) Bazin, *Recherches sur la nature et le traitement des teignes*. Paris, 1853, in-8°. — *Leçons sur les affections cutanées parasitaires*, rédigées et publiées par Pouquet. Paris, 1858.

*favus urcéolaire*, 2° le *favus scutiforme* et 3° le *favus squarreux*. J'avoue que ces espèces ne me paraissent pas très légitimes; elles se succèdent, elles se transforment fréquemment les unes avec les autres et elles me paraissent traduire plutôt des apparences différentes, des périodes successives d'une même espèce nosologique que des variétés distinctes. Je ne crois donc pas utile de les conserver.

*Symptômes.* — Le favus débute ordinairement par des démangeaisons peu vives accompagnées d'une rougeur à la peau; cette rougeur se présente sous la forme de cercles réguliers et peu étendus, différents des cercles de l'herpès parasitaire en ce sens que leur diamètre est petit et que leur dimension ne s'accroît pas incessamment. Ces plaques rouges sont souvent le siège d'une légère desquamation épidermique. Mais bientôt se manifestent des phénomènes plus caractéristiques: en un ou en plusieurs endroits, on voit survenir un petit point jaunâtre légèrement saillant; et, si, dès le début, on examine ce point à la loupe, on le voit déjà offrir une dépression centrale au milieu de laquelle se trouve ordinairement un poil. Ce point jaune grossit de jour en jour, il augmente en étendue et en élévation, soulevant l'épiderme au-dessous duquel il est situé, et, au bout de huit à vingt jours, il se présente sous la forme d'une croûte, d'un jaune soufre, arrondie, sèche et déprimée à son milieu de manière à figurer une apparence de godet ou de lampion. La partie centrale est toujours traversée par un poil, et un ou deux autres poils peuvent être également aperçus, traversant obliquement la croûte. Cette concrétion jaune est adhérente à la peau; si l'on fait effort pour l'arracher, on trouve au-dessous d'elle la lame profonde de l'épiderme et une dépression rappelant la forme et l'étendue de la croûte; si l'avulsion a été brusque ou pénible, il peut s'écouler quelques gouttelettes de sang.

Au milieu de la surface déprimée on peut voir, à la loupe, l'ouverture d'un conduit pilifère. Ordinairement plusieurs croûtes naissent simultanément ou à quelques jours d'intervalle, et, au bout de quelques semaines, la partie sur laquelle la maladie s'est développée est plus ou moins couverte de plaques jaunes, isolées et ayant la forme que nous avons décrite; lorsque le favus est ainsi disséminé, il a reçu le nom de *favus urcéolaire*, de *tinea lupinosa*, de *porrigo lupinosa*. Les croûtes peuvent rester isolées, croissant en étendue et en épaisseur; à un moment donné, par suite de cet accroissement, l'épiderme qui recouvre la face supérieure et les faces latérales des favi se rompt et les croûtes se désagrègent; libres de toute enveloppe, elles se déforment; une partie se réduit même en poussière. Quelques croûtes peuvent tomber tout à fait, soit spontanément, soit par quelque frottement, et alors elles ne tardent pas à être remplacées au même lieu par de nouvelles concrétions de semblable nature qui s'accroissent incessamment. Dans ces cas le favus reste toujours disséminé.

Mais dans d'autres circonstances, les favi sont plus rapprochés, et, par suite de leur extension en largeur, ils arrivent à se toucher et à se confondre, de manière à former non plus des croûtes isolées, régulières, mais des plaques plus ou moins larges, bien circonscrites, mais irrégulièrement arrondies, de couleur également d'un jaune clair, et sur lesquelles on peut le plus souvent apercevoir des dépressions en cupule, lesquelles disparaissent plus tard en totalité ou en partie, lorsque, par suite de la rupture de l'épiderme qui la recouvrait et la maintenait, la croûte s'émiette et tombe en poussière. Lorsque le favus se présente avec ces caractères, il a été décrit sous le nom de *teigne faveuse scutiforme*, *porrigo scutulata*, à cause de la ressemblance, assez éloignée d'ailleurs, de ces plaques avec un bouclier.

Enfin, quelle que soit d'ailleurs la forme des croûtes, lorsqu'elles sont anciennes, elles perdent leur couleur jaune, elles deviennent grises, elles forment des plaques plus ou moins larges, mal circonscrites, et sans formes régulières, un peu semblables à des taches de plâtre appliquées sur le cuir chevelu : leur surface est inégale, anfractueuse, sans godets ; les cheveux sont salis par une poussière blanche qui se détache de cette croûte sèche ; et même quelques grains plus gros adhèrent aux cheveux dans un point de leur longueur. C'est là le *favus squarreux* que quelques auteurs ont désigné comme une espèce particulière de teigne. Ainsi que je l'ai déjà dit, Bazin décrit comme trois variétés distinctes le favus urcéolaire, le favus scutiforme et le favus squarreux ; tout en admettant ces distinctions de forme, je ne puis considérer ces diverses manières d'être des croûtes faviques comme constituant des variétés définies et différentes, puisque fréquemment on les voit coïncider ou se succéder les unes aux autres et que dans toutes ces formes, lorsqu'on a enlevé les croûtes par un procédé quelconque, on voit toujours la maladie reparaitre sous la forme de petites concrétions isolées, creusées en godets et se rapportant à la forme urcéolaire ou lupineuse.

Dans le favus, l'état des cheveux mérite une attention toute particulière ; j'ai déjà dit que dans la forme urcéolaire, la dépression centrale en cupule était traversée par un cheveu ; dans la teigne scutiforme, des cheveux traversent également les plaques croûteuses ; mais, le godet étant moins marqué, le poil ne correspond pas toujours à une dépression ; plusieurs cheveux d'ailleurs sont souvent compris dans la croûte, qu'ils traversent obliquement ; d'autres fois la plaque repose sur une surface glabre dont les cheveux sont tombés et on n'en voit par conséquent aucune trace sur les croûtes. Dans la teigne squarreuse, les cheveux devenus plus rares se voient çà

et là au milieu des croûtes plâtreuses et sont colorés en gris par la poussière qui se détache de ces concrétions. Mais au bout d'un certain temps, les cheveux revêtent un aspect tout spécial ; ils sont secs, frisottants, comme lanugineux ; ils ont perdu surtout leur aspect lisse et luisant ; ils sont d'une couleur grise ; leur croissance est lente et on voit manifestement qu'ils souffrent dans leur nutrition. Cet état particulier est dû à la pénétration du champignon dans le tissu pileux lui-même et aussi au défaut de la matière grasse sécrétée par les glandes sébacées annexées aux follicules pileux, lesquelles glandes sont altérées, et souvent même détruites par les productions parasitaires.

J'ai déjà signalé les démangeaisons qui existent dès le début de la maladie et qui, souvent, en sont le premier symptôme. Elles persistent ordinairement pendant le cours de l'affection, elles incitent de temps en temps les malades à se gratter, et cette action cause quelquefois l'avulsion des croûtes ou du moins la chute de leur partie la plus superficielle. Ces démangeaisons sont rarement vives ; chez certains malades elles n'existent même pas, ou elles ne surviennent qu'accidentellement. A moins de complications, les malades n'accusent ni chaleur, ni cuissons, ni douleurs réelles.

Au cuir chevelu, outre l'altération des cheveux, on trouve encore un autre phénomène morbide à noter : c'est une odeur spéciale exhalée par la surface malade. On a comparé cette odeur à celle d'une couvée de souris ou à celle d'une étoffe imbibée d'urine ; c'est une odeur fade, désagréable, *sui generis*, et qui est d'autant plus forte que les concrétions sont plus étendues et plus anciennes et que la région malade a été moins soumise aux soins de propreté. Pour augmenter l'aspect répugnant offert par la tête des teigneux, il n'est pas rare non plus de voir des poux remuer au milieu des cheveux et des